

## STAGE DE RECHERCHE

Le programme de maîtrise en sociologie offre deux cheminements, soit la maîtrise avec mémoire et la maîtrise avec stage de recherche. Le choix est confirmé lors de l'approbation par le Sous-comité d'admission et d'Évaluation (SCAE) du choix du sujet et de la direction de recherche.

Comme pour la maîtrise avec mémoire, un total de 30 crédits est alloué à la maîtrise avec stage de recherche. Ces crédits ne font pas partie de la scolarité.

### SOC8960 PROJET DE STAGE (6 CRÉDITS)

L'étudiant-e ne peut entreprendre son stage de recherche avant d'avoir présenté et fait approuver son projet de stage (SOC8960). Ce projet doit être accepté et évalué par la direction de recherche et par le, la superviseur-e de stage dans le milieu. La notation finale est sous la responsabilité du directeur, de la directrice de recherche.

Le projet de stage est un texte d'environ 25 pages (interligne 1½, Times 12). La présentation du projet doit comprendre :

1. Un titre
2. une définition la plus précise possible du sujet;
3. une élaboration de la problématique;
4. la présentation du cadre d'analyse : question et hypothèses, méthodologie, technique d'analyse;
5. un inventaire des sources disponibles pour fins de recherche et une bibliographie;
6. une proposition de programme de travail précisant les diverses étapes de la recherche et l'échéancier envisagé;
7. la nature et les objectifs de l'organisme où doit se faire le stage;
8. nom et la fonction du, de la superviseur-e de stage.

Avant l'approbation du projet de stage, la direction de recherche fera les démarches nécessaires pour établir clairement que l'organisme où doit se faire le stage possède toutes les ressources humaines et matérielles indispensables à l'encadrement du stagiaire et à la bonne marche du stage de recherche.

### SOC8970 STAGE DE RECHERCHE (9 CRÉDITS)

Le stage de recherche doit revêtir la forme d'une recherche proprement dite, accomplie seul-e ou en équipe, au sein d'un organisme extérieur à l'UQAM. Est donc inacceptable tout stage axé principalement sur un travail pratique d'action sociale, politique, pédagogique, etc. ou de cueillette de données sur le terrain.

Il est loisible à l'étudiant-e de maîtrise de faire son stage de recherche tout en étant salarié-e.

Tout stage de recherche doit être supervisé à la fois par un directeur, une directrice de recherche et par un-e superviseur-e de stage au sein même de l'organisme où l'étudiant-e accomplit son stage de recherche.

Tout stage de recherche devra comporter un minimum de six (6) mois consécutifs de travail, à raison de 25 heures/semaine.

Après les trois (3) premiers mois de stage, le, la stagiaire doit fournir un rapport d'étape précis (20 pages environ) du travail accompli. Ce rapport d'étape doit être soumis à la fois direction de recherche et au, à la superviseur-e de stage de l'organisme pour acceptation et notation.

La notation finale des neuf (9) crédits attachés à SOC8970 Stage de recherche se fera par le directeur, la directrice de recherche et le, la superviseur-e de stage.

SOC8980 RAPPORT DE RECHERCHE (15 CRÉDITS)

À la fin de son stage de recherche, le stagiaire doit soumettre un texte d'environ 50 pages, de teneur théorique et critique mais en liaison avec la recherche qu'il a menée. Ce texte portera sur l'objet général de sa recherche, ou sur l'un ou l'autre aspect de sa recherche qu'il juge important. À ce texte, le stagiaire pourra adjoindre en annexe tout document produit par lui, seul-e ou en équipe, au cours de son stage de recherche.

Le rapport sera évalué par un jury de 2 personnes: la direction de recherche et un autre professeur nommé par le SCAE.